

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS ET DES SERVICES

Encéphalopathie spongiforme bovine

Suite à l'annonce faite par le Canada, le 20 mai 2003, d'un cas détecté d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), l'Algérie a demandé la renégociation du certificat pour les bovins vivants. Le Canada a tenu parfaitement au courant l'ensemble de ses partenaires commerciaux, y compris l'Algérie, des résultats des enquêtes qu'il a menées et des mesures réglementaires qu'il a adoptées afin de faire face à la situation. Il demande la reprise des échanges en se fondant sur des données scientifiques. (Voir également la section consacrée à l'ESB au chapitre 2.)

MAROC

Le Maroc est membre de l'OMC depuis janvier 1995. L'économie marocaine traverse une période de transition causée par la mise en œuvre d'importantes réformes économiques encouragées par le Fonds monétaire international. Ces réformes (p. ex. la libéralisation de certains secteurs de services comme les services bancaires, la privatisation de sociétés d'État, l'abolition des règlements limitant les avoirs étrangers, l'assouplissement des règlements en matière de change et la promotion des partenariats) devraient moderniser l'économie et favoriser l'accès aux marchés.

Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2004

- Continuer d'intervenir auprès du gouvernement marocain pour qu'il supprime les mesures liées à l'ESB, en particulier celles qui touchent les bovins vivants.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX MARCHÉS DES PRODUITS ET DES SERVICES

Encéphalopathie spongiforme bovine

Suite à l'annonce faite par le Canada, le 20 mai 2003, d'un cas détecté d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), le Maroc n'a pas annoncé de mesures précises à l'encontre des produits canadiens. Cependant, un décret général y est en vigueur et interdit l'importation d'animaux vivants, de viande, etc. en provenance de pays qui

ont déjà déclaré un cas d'ESB, et le Canada en fait partie. Le Canada a tenu parfaitement au courant l'ensemble de ses partenaires commerciaux, y compris le Maroc, des résultats des enquêtes qu'il a menées et des mesures réglementaires qu'il a adoptées afin de faire face à la situation. Il demande la reprise des échanges en se fondant sur des données scientifiques. (Voir également la section consacrée à l'ESB au chapitre 2.)

LIBYE

La Libye a déposé sa demande d'accession à l'OMC en décembre 2001, mais aucun groupe de travail n'a encore été formé. Depuis son inauguration en 2002, l'ambassade du Canada en Libye a déjà réussi à accroître considérablement l'accès au marché libyen pour les entreprises canadiennes. Les exportations canadiennes en Libye sont passées de 20,5 millions de dollars en 2001 à 47,4 millions de dollars en 2002, soit une hausse de 120 %. La croissance des exportations s'est poursuivie en 2003, enregistrant une hausse de 38 %, pour se chiffrer à 66 millions de dollars.

Les sanctions commerciales imposées par les Nations Unies, suspendues en 1999, ont finalement été levées en 2003 à la suite d'une entente signée le 25 août 2003 en vertu de laquelle la Libye a consenti à verser une indemnisation pour l'attentat à la bombe contre un avion au-dessus de Lockerbie en 1988. Le Canada avait pour sa part déjà levé les sanctions en 1999 lorsque la Libye avait accepté de livrer deux suspects dans cet attentat afin qu'ils subissent leur procès. Pour leur part, les États-Unis maintiennent toujours les sanctions contre la Libye. L'affaire Lockerbie étant maintenant résolue, le Canada a la ferme intention de donner suite à sa politique de collaboration graduelle avec la Libye.

TUNISIE

La Tunisie a accédé à l'OMC en 1995 et poursuit la mise en œuvre de mesures concrètes afin de libéraliser ses échanges commerciaux. Elle a déjà engagé un grand nombre de réformes structurelles et réglementaires destinées à promouvoir l'investissement étranger, dont la création de zones de libre-échange et la modernisation de ses infrastructures.

Les exportations canadiennes en Tunisie ont plus que doublé en 2002 pour atteindre 138 millions de dollars. Le Canada a organisé en 2002 une consultation bilatérale